



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse
Publication immédiate

Deuxième atelier thématique sur le projet de minicentrale à Val-Jalbert Les citoyens bonifient l'étude d'impact

Chambord, le 1^{er} avril 2011 – Plus d'une trentaine de citoyens et acteurs du milieu se sont donné rendez-vous hier soir à la salle communautaire de Chambord, pour commenter et bonifier le contenu de l'étude d'impact du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert. En effet, ce deuxième atelier du processus de préconsultation de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a permis de présenter les principaux impacts et mesures d'atténuation afin de les soumettre à l'évaluation citoyenne.

Le porte-parole du projet et président du conseil d'administration de la Société, M. Denis Taillon, a témoigné à nouveau sa satisfaction face à l'intérêt démontré par la population. « Depuis le début de ce processus, la participation de ces citoyens engagés est soutenue et nous démontre qu'ils souhaitent apporter une contribution significative à ce projet de développement de 53,3 millions de dollars».

La première portion de la soirée a permis à la Société de revenir sur les enjeux principaux qui ont été dégagés grâce aux nombreuses activités de communication et d'interaction avec le milieu, réalisées en cours de projet. Ces enjeux sont :

- Les activités récréotouristiques;
- l'intégration visuelle du projet au site de Val-Jalbert;
- l'habitat du poisson;
- la protection du patrimoine historique et archéologique;
- les retombées économiques locales et régionales.

Ces enjeux ont été traités de façon proactive à même le contenu de l'étude d'impact. Ils ont été l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des impacts potentiels et d'une attention particulière lors de l'élaboration des mesures d'atténuation. Hier soir, ils ont fait l'objet de discussions interactives, au cours desquelles les participants ont pu exprimer leur point de vue et leurs recommandations. En effet, des experts de l'étude ont été assignés aux différentes tables de travail afin de permettre des discussions approfondies avec les participants.

Le contenu de ces échanges en tables de travail a ensuite été repris lors d'une plénière en fin de soirée, lors de laquelle la Société s'est engagée à intégrer de nombreuses recommandations citoyennes. Trois principales pistes de bonification peuvent être dégagées de cet exercice :

- l'aspect visuel de la chute en saison hivernale;
- l'intégration architecturale de la centrale et du barrage;
- la gestion et le suivi environnemental du projet.

« À l'écoute des observations émises lors du premier atelier, la Société a proposé une formule qui se voulait plus conviviale et favorisait les échanges avec les experts présents à chacune des tables. À la lumière de la qualité des préoccupations soulevées, je constate que nous avons visé juste et que les objectifs ont été atteints », de noter M. Taillon.

À ce titre, la Société tient à souligner la contribution de trois étudiantes au programme de formation en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi et de leur superviseur qui ont su contribuer au bon déroulement de la soirée.

Rappelons que le processus volontaire dans lequel s'est engagée la Société a débuté le lundi 28 février dernier avec une séance d'information et de consultation. Elle a été suivie par un premier atelier thématique, le jeudi 10 mars dernier, portant sur la raison d'être du projet et les infrastructures proposées. La préconsultation prendra fin avec une séance de validation des résultats. Cette assemblée publique est prévue le 21 avril prochain à 19 h, à la salle communautaire de Chambord. Ce dernier rendez-vous permettra de faire le point sur l'ensemble des informations divulguées jusqu'à maintenant. L'invitation s'adresse aux parties intéressées qui ont assisté à l'une ou l'ensemble des étapes du processus, ainsi qu'à la population en général.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le déroulement de cette soirée en contactant M. Alexandre Gauthier, agent de liaison communautaire, par téléphone au (418) 275-4262 poste 229 ou par courriel à agauthier@energievertelsj.ca. Des informations pertinentes sur le projet et les trois premiers rendez-vous du processus de préconsultation, sont aussi disponibles par l'entremise du site internet de la Société au www.energievertelsj.ca. Les visiteurs peuvent notamment y consulter l'ensemble de la documentation présentée jusqu'à aujourd'hui.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives.

Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin dernier, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouatouchouan à Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Entrevues : Alexandre Gauthier
Agent de liaison communautaire

Travail : (418) 275-4262 poste 229

Cellulaire : (418) 637-0530

Courriel : agauthier@energievertelsj.ca